**RISQUES PSYCHO-SOCIAUX[[1]](#footnote-1)**

 **« tout trouble autre que physique, lié au travail »**

Apparition années 1980

Souvent résumés en stress mais stress = 1 des manifestations cliniques

Risque = éventualité d’une rencontre entre homme et danger auquel il peut être exposé

Types de risques professionnels : biologiques, chimiques, physiques (TMS) et RPS

RPS = anticiper le risque d’apparition des symptômes

GDR = un effort organisé pour identifier, évaluer et réduire chaque fois que cela est possible, les risques encourus par les patients, les visiteurs et les personnels

GDR renforcée par certification V2010

L’observatoire des risques de l’Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail identifie **42 RPS**, dont **10 émergents** :

* les risques liés aux nouvelles formes des contrats de travail et à l’insécurité de l’emploi
* les risques liés au vieillissement de la main-d’œuvre
* les risques liés à l’intensification du travail
* les risques liés aux **importantes contraintes émotionnelles de certaines activités**
* les risques liés au mauvais équilibre entre la vie privée et l’activité professionnelle …..

Outil d’évaluation RPS :

* **GHQ** (General Health Questionnaire) créé en 1970 par GOLDBERG.

Permet de dépister troubles psychiatriques ou troubles psychiques mineurs

* Questionnaire de **KARASEK** (1979)

Stress si : demande psychologique élevée, autonomie décisionnelle faible et soutien social faible de la part de l’équipe de travail ou de la hiérarchie

« Job stain » = tension au travail (faible latitude décisionnelle + forte demande psychologique)

« Iso stain » = Job stain + faible soutien social

* Questionnaire de **SIEGRIST**

Ce modèle, plus récent, permet de plus une mesure des profils de personnalité (qui n’existait pas dans le modèle de Karasek). Il est basé sur le déséquilibre entre les efforts réalisés et les récompenses

* **WOCCQ** (WOrking Conditions and Control Questionnaire) mis au point par Isabelle HANSEZ, responsable de l'Unité de Valorisation des Ressources Humaines (VALORH) de l'Université de Liège

Questionnaire de 80 items qui font tous référence à des situations de travail concrètes. Il permet d'évaluer le niveau de contrôle sur 6 dimensions du travail (les ressources disponibles, la gestion de la tâche, les risques, la planification du travail, la gestion du temps, l'avenir).

**10 Compétences psychosociales établies par OMS :**

* Savoir résoudre les problèmes
* Savoir prendre des décisions
* Avoir une pensée créatrice
* Avoir une pensée critique
* Savoir communiquer efficacement
* Etre habile dans les relations interpersonnelles
* Avoir conscience de soi
* Avoir de l'empathie pour les autres
* Savoir gérer son stress
* Savoir gérer ses émotions

Protection de la santé est régie par Code du travail.

L. 4121-1 : L’employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

1° Des actions de prévention des risques professionnels ;

2° Des actions d'information et de formation ;

3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

En France, il n'existe pas de réglementation spécifique à la prévention du stress au travail. Toutefois, sur la base de l'approche globale de la prévention des risques professionnels qui prévaut depuis 1991 (directiveeuropéenne 89/391/CEE), l'absence de réglementation particulière relative à un risque spécifique n'induit pas un droit à l'inaction.

1. <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/EUROGIP_RPS_au_travail.pdf>

Risques psychosociaux au travail : une problématique européenne. Janvier 2012 [↑](#footnote-ref-1)